

Thierry FAVARIO : responsable du Parcours Master Droit des Affaires et Fiscalité/ DJCE



Thierry Favario est Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Docteur en droit privé, sa thèse porte sur « L'intérêt de l'entreprise en droit privé français », rédigée sous la direction du Professeur Yves Reinhard. Il enseigne le droit des affaires, et plus particulièrement le droit des sociétés et le droit des entreprises en difficulté. M. Favario assure également des enseignements dans des universités étrangères (Erevan, Le Caire...).

Il est l'auteur de nombreuses études portant sur le droit des affaires et co-rédige diverses chroniques de jurisprudence notamment au Bulletin Joly Entreprises en difficulté (BJE) et à la revue L'Essentiel du Droit des Entreprises en Difficulté (LEDEN).

CURRICULUM VITAE

THIERRY FAVARIO

I- FORMATION

2015 : Habilitation à Diriger des Recherches.

2008 (septembre) : Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3

2004 : Doctorat de droit, spécialité droit des affaires. Sujet de thèse : *L'intérêt de l'entreprise en droit privé français*. Lyon 3

II- ACTIVITES UNIVERSITAIRES

A. ENSEIGNEMENTS

- Droit commercial général
- Droit des sociétés
- Droit des entreprises en difficulté

B. MEMBRE DE L'EQUIPE DE DROIT PRIVE DE LYON 3

- Organisation de colloques et autres manifestations
- Direction de thèse

C. AUTRES ACTIVITES

2014-aujourd'hui : Directeur du Master 2 Professionnel Droit des Affaires et Fiscalité – D.J.C.E. de Lyon

2012-aujourd'hui : membre de comités de sélection (Grenoble, Lyon, Nancy)

2012-2016 : Membre du collège d'experts de la faculté de droit (section de droit privé)

LISTE DES PUBLICATIONS (sélection)

A. PUBLICATIONS

- **CONTRIBUTIONS A DES OUVRAGES COLLECTIFS**

- **2016** : Rubriques « droit des affaires » et « droit des obligations », **DICTIONNAIRE ELEMENTAIRE DU DROIT**, 2^{ème} éd., Dalloz
- **2016** : Rubrique *Entreprise individuelle*, **NOTAIRE. VOIE UNIVERSITAIRE (DSN). VOIE PROFESSIONNELLE**. (sous la dir. de S. FERRE-ANDRE et J.-Y. CAMOZ), Dalloz
- **2014** : *Etude 244 : médecine de groupe : les sociétés de médecins*, **LAMY DROIT DE LA SANTE 2014**

- **ARTICLES**

- L'associé, financier de la société en difficulté, *Revue des Procédures collectives* 2017, étude n°17
- Le décès du dirigeant social. Aspects de droit des sociétés, *D.* 2017, p. 1668
- L'administrateur indépendant, *Journal Spécial des Sociétés*, juill. 2017, p. 34
- Les sociétés créées de fait entre époux, pacsés et concubins, *Journal Spécial des Sociétés*, avr. 2017, p. 29
- « La pratique des « covenants bancaires », *LIBER AMICORUM BLANCHE SOUSI*, L'Europe bancaire, financière et monétaire, RB édition 2016, p. 325
- Le Livre VI du Code de commerce en son miroir constitutionnel, *RPC* 2015, étude 12
- Articles 1592 versus 1843-4 du Code civil : une querelle d'« experts » ?, *cah. dr. ent.* n°2, mars 2015, dossier 11
- Les litiges entre associés. Contribution au colloque « Sociétés et santé » (sous la dir. de Th. FAVARIO et G. ROUSSET), *RDSS* 2014, p. 416
- L'intérêt social, reflet d'une éthique libérale, *cah. dr. ent.* n°2, Mars 2013, dossier 11
- La faute de gestion au sens de l'article L. 651-2 du Code de commerce, *RPC* 2011, étude n°15
- La clause d'inaliénabilité, *BJS* 2010, p. 100
- De l'attractivité du droit des entreprises en difficulté, *RPC* 2009, étude n°18
- Regards civilistes sur le contrat de société, *Revue des sociétés* 2008, p. 53
- L'avocat en difficulté – Application de la loi de sauvegarde à l'avocat exerçant en nom, *BJS* 2006, p. 691

- **COMMENTAIRES D'ARRET (BJS, BJE, Dalloz)**

- Droit des sociétés (Devoir de loyauté ; responsabilité de l'associé ; clause de non-concurrence)
- Droit des entreprises en difficulté (sanctions professionnelles ; sanctions pécuniaires ; Questions Prioritaires de Constitutionnalité ; contours de l'article L. 650-1 du Code de commerce ; extension de procédure).